

## Frais de deplacements papier à fournir

Par flo31, le 18/03/2009 à 20:05

Je suis prestataire chez un client, mon entreprise m'avait demandé la carte grise de mon véhicule pour calculer les frais de déplacements. 5 ans après elle me réclame le contrôle technique et l'assurance. Est-ce légal ? Merci.